

Certifié Conforme

ATJ SAS

*Société par Actions Simplifiée
Capital de 2.724.000 €
Siège Social : 9 rue Gay Lussac
47400 TONNEINS
RCS Agen 433 900 024*

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 16 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 16 juin
A 15h00,

Les associés de la Société par actions simplifiée « ATJ » au capital de 2.724.000 € divisé en 272.400 actions ordinaires de 10 € de nominal chacune, se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Daniel DUCLOS préside la réunion en sa qualité de Président,

Madame Françoise DUCLOS est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 272.400 actions sur les 272.400 actions ayant le droit de vote.

Il est rappelé que, conformément à l'article 10 des statuts, en cas de démembrement de la propriété des actions, les associés détenant l'usufruit représentent valablement les associés détenant la nue-propriété.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la Société, et quitus de la direction pour l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Information sur les distributions de dividendes antérieures,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- La feuille de présence,

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le rapport du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,

Le Président rappelle ensuite que son rapport de gestion, son rapport spécial sur les conventions réglementées et les comptes sociaux, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la Société a été tenu à leur disposition au siège social de la Société.

Le Président présente ensuite aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires et fait lecture des différents rapports.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION Approbation des comptes et quitus à la direction
--

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de dépenses ou de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit Code au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 9.500 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9.500 Euros
En plus au report à nouveau créateur qui s'élèverait ainsi à 933.460 Euros	9.500 Euros

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION
Conventions de l'article L.227-10

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont éventuellement mentionnées.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION
Distribution de dividendes

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs

En conséquence de ce qui précède, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité et autres qu'il appartiendra.

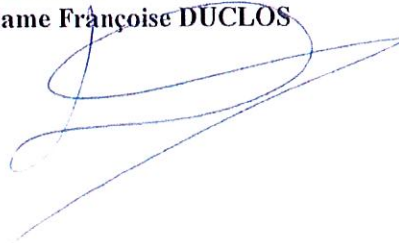
Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président
Monsieur Daniel DUCLOS



La Secrétaire
Madame Françoise DUCLOS



SAS ATJ

Exercice clos au 31 décembre 2025

Certifié Conforme




COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 357	5 357		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	8 997	3 599	5 398	5 758
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	129 972	99 851	30 121	48 406
	Autres immobilisations corporelles	47 626	47 133	493	1 112
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	5 743 553	2 308 906	3 434 647	3 309 514
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2 117		2 117	2 117
	Total de l'actif immobilisé (III)	5 937 622	2 464 847	3 472 776	3 366 908
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	18 750		18 750	18 750
	Autres créances	2 196 182		2 196 182	2 130 020
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	34 279		34 279	34 141
	Total de l'actif circulant (IV)	2 249 212		2 249 212	2 182 911
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	8 186 834	2 464 847	5 721 987	5 549 819
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 117	2 117
(2) dont créances à moins d'un an				2 217 049	2 150 887

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 724 000)	2 724 000	2 724 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	186 000	186 000
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	304 000	304 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	923 960	1 465 344
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 500	(541 383)
	Subventions d'investissement	67 500	67 500
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 214 960	4 205 460
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	56 388	74 824
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 261 893	1 076 365
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 695	12 446
	Dettes fiscales et sociales	26 929	25 224
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	151 300	149 677
	Produits constatés d'avance	5 822	5 822
	Total des dettes (1)	1 507 027	1 344 359
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 721 987	5 549 819
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 469 587	1 288 463
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
		France	12 mois	12 mois
		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	67 500	67 500	40 175
	Montant net du chiffre d'affaires	67 500	67 500	40 175
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			3 476
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		677	226
	Total des produits d'exploitation		68 177	43 876
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		62 876	86 568
	Impôts, taxes et versements assimilés		7 268	8 993
	Salaires		71 711	96 274
	Cotisations sociales		22 876	25 048
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		19 265	21 818
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		414	9
	Total des charges d'exploitation		184 411	238 709
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(116 234)	(194 833)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat

2/2

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(116 234)	(194 833)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	31 758	28 519
	Reprises sur dépréciations et provisions	105 132	692
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	136 890	29 211
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		380 252
	Intérêts et charges assimilées (3)	11 156	4 013
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	11 156	384 265
	RESULTAT FINANCIER	125 734	(355 055)
	RESULTAT COURANT avant impôts	9 500	(549 887)
	Produits exceptionnels		15 000
	Charges exceptionnelles		6 496
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 504
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	205 068	88 087
	Total des charges	195 568	629 470
	BENEFICE OU PERTE	9 500	(541 383)
	(2) dont produits concernant les entités liées	31 758	28 519
	(3) dont intérêts concernant les entités liées	9 290	2 596

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 721 987** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **205 068** euros et un total **charges** de **195 568** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **9 500** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Règles et Méthodes Comptables

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés en N	Montants comptabilisés en N-1
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	318 €	3 666 €
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		2 829.98 €
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de formations)	649... Remboursements de formations		3 475.57 €
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6419... Avantages en nature		

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur

Règles et Méthodes Comptables

valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 7 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titre de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Annexe libre

Acquisition de titres de participation

La société ATJ a acquis des titres de participation supplémentaire auprès de la société NJD pour 20 000 €, soit un taux de détention à la clôture de 51.67%.

Subvention

La subvention perçue au titre du développement d'un concept de nacelle électrique n'a pas fait l'objet de dépenses au titre de 2025. La subvention perçue en 2023 est de 67 500€ et figure au compte 131000.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	5 357				5 357
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 357				5 357
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement	8 997				8 997
	Instal technique, matériel outillage industriels	129 972				129 972
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	21 155				21 155
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 471				26 471
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	186 595				186 595
FINANCIERES	Participations	5 723 553		20 000		5 743 553
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	2 117				2 117
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 725 670		20 000		5 745 670
TOTAL		5 917 622		20 000		5 937 622

Amortissements

	Règlement ANC 2022-06	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			5 357			5 357
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			5 357			5 357
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			3 239	360		3 599
	Instal technique, matériel outillage industriels			81 566	18 286		99 851
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			21 155			21 155
	Matériel de bureau, mobilier			25 359	619		25 978
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			131 319	19 265		150 583
	TOTAL			136 676	19 265		155 940

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Règlement ANC 2022-06	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR CHARGES					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					

Créances

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 117	2 117	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 750	18 750	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 717	15 717	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 533	2 533	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 177 932	2 177 932	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	2 217 049	2 217 049	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	69	69		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	56 319	18 879	37 440	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 695	4 695		
	Personnel et comptes rattachés	6 720	6 720		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 864	5 864		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 125	3 125		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 221	11 221		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 261 893	1 261 893		
	Autres dettes	151 300	151 300		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	5 822	5 822		
	TOTAL DES DETTES	1 507 027	1 469 587	37 440	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 282			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	542 602			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06 31/12/2025

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		27 375
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		492
Int.courus / emp.éts crédit	423	
Intérêts bancaires	69	
Emprunts et dettes financières divers		9 290
Associés-comptes courants	9 290	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 850
Fournisseurs factures non parvenues	1 850	
Dettes fiscales et sociales		14 443
Provision congés payés	6 720	
Taxe d'apprentissage libératoire	61	
Provision charges congés payés	2 131	
Etat autres charges à payer	2 948	
Etat-ch. à payer-rectif taxes salaires	2 583	
Autres dettes		1 300
Charges à payer intérêts avance speeder	1 300	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			5 822
		5 822	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			5 822

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	2 724 000				2 724 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	186 000				186 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	304 000				304 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 465 344	(541 383)			923 960
Résultat de l'exercice	(541 383)	541 383		9 500	9 500
Subventions d'investissement	67 500				67 500
Provisions réglementées					
TOTAL	4 205 460			9 500	4 214 960

Date de l'assemblée générale 02/06/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 205 460

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 205 460

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 9 500

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		272 400,00	10,0000	2 724 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		272 400,00	10,0000	2 724 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	67 500		67 500
TOTAL	67 500		67 500

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Ouvriers			
Employés, techniciens, agents de maîtrise		2	
Cadres et ingénieurs			
Autres catégories			
TOTAL		2	

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SARL IMMO TD		637 608	100,00	398 000	398 000	502 310
SAS DELTA SYSTEME		1 433 925	100,00	3 165 242	1 433 925	(710 000)
SCI DE PESSELSIS		2 244 460	99,98	1 268 811	1 268 811	541 031
SARL IMMO JD		69 664	79,17	507 500	71 211	359 628
SAS SPEEDER NACELLE		469 277	60,97	179 000	179 000	180 982
SARL NJD		155 573	51,67	221 000	83 700	560 722
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		5 010 507	491,79	5 739 553	3 434 647	1 434 674
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SAS GAROLEV		(10 731)	40,00	4 000	4 000	1 500

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations	(10 731)	40,00	4 000	4 000	1 500
C. Total des filiales et des participations (A + B)	4 999 776	531,79	5 743 553	3 438 647	1 436 174

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL IMMO TD		20 679	(74 791)		
SAS DELTA SYSTEME		78 777	71 656		
SCI DE PESSELSIS		123 406	24 272		
SARL IMMO JD		28 662	(23 616)		
SAS SPEEDER NACELLE		4 559 323	83 314		
SARL NJD		210 378	(2 344)		

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales	5 021 225	78 491
------------------------------	------------------	---------------

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

SAS GAROLEV	(2 902)
-------------	---------

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations		(2 902)
C. Total des filiales et des participations (A + B)	5 021 225	75 589